



FEUILLE DE CHOU MORAS

Bulletin Municipal - 2017 / 2018





Voeux du Maire



Redéploiement des équipements publics

La vie de la Commune en 2017



Fête des Mères



Agrandissement du cimetière



Nettoyage de la commune



Réfection du four du village



Le mot du Maire

Cela fait déjà 1 an que les 3 communautés de communes (CCIC, les Balmes Dauphinoises et le Pays des Couleurs) ont fusionné. Le bilan reste mitigé même si nous avons peu de recul pour en mesurer les résultats. Ce qui est certain c'est que dès 2018 les communes vont avoir à gérer seules toutes leurs voiries, entretiens des bandes de roulement, élagage, fauchage, et travaux de réfection des chaussées, mais aussi les démarches administratives, autorisation de travaux et arrêté de voirie. Les petites communes ne pourront guère faire plus que de l'entretien. Les travaux de remise à neuf devront attendre des jours meilleurs car le coût d'un enrobé est devenu exorbitant. Sur un même territoire les communes les plus riches auront des routes correctes, les plus petites des chaussées déformées, au mieux rapiécées, ce qui est déjà le cas sur la moitié du pays.

Pour ce qui est des compétences inter communautaires, les choses se mettent doucement en place, avec des commissions pour certaines compétences. Les élus eux n'ont pas encore tous trouvé leur place dans cette nouvelle et grande collectivité. Il va falloir encore du temps. Ce grand territoire avec plus de 73000 habitants devra trouver les moyens pour générer une certaine équité et une plus grande solidarité intercommunale.

En ce qui concerne notre commune, nous avons terminé les travaux du PLU. Celui-ci devrait être arrêté en conseil le 15 Janvier. Les études de remise à jour du schéma d'assainissement sont enfin terminées. L'enquête publique aura lieu juste après l'arrêté puis sera à approuver par les services de l'état et applicable avant la fin de l'année 2018.

Les autres études en cours comme la requalification des bâtiments et de l'école sont mis provisoirement en attente, les financements pour les travaux d'investissement se raréfient et les délais d'obtention se rallongent. Les budgets des communes deviennent de plus en plus difficiles à boucler. En cause: la baisse générale des dotations, mais aussi des charges rendues obligatoires, c'est le cas notamment pour les études des PLU, le coût moyen représente autour de 60000€ pour une petite commune. Chaque fois qu'une commune veut entreprendre une action elle doit désormais passer à la caisse. Viennent se greffer dès 2018 des incertitudes sur les recettes de nos budgets comme celles de la suppression de la taxe d'habitation, recette qui accompagne les communes depuis toujours. De plus, la pression de l'état sur les budgets de fonctionnement font planer une intervention qui ne présage rien de bon. Les débats entre l'état et les élus qui se sont tenus au dernier congrès des maires à Paris ne sont malheureusement pas rassurants

L'état cherche par tous les moyens à obliger les communes à se regrouper comme cela a été le cas pour les communautés de communes. Je ne suis pas sûr que les habitants soient prêts pour fusionner leur commune. D'autant plus que nous ne ferons pas une commune riche en nous unissant avec 2 ou 3 pauvres. L'important étant de savoir si cela apporterait un plus aux habitants.

Vous l'avez compris, nous devons être vigilants pour les années à venir surtout pour les plus petites communes qui vont avoir de plus en plus de mal à continuer à apporter à leurs habitants les services qu'ils sont en droit d'attendre. Le fossé déjà creusé depuis longtemps entre les grandes et les petites communes n'a pas fini de se creuser surtout si la solidarité nationale et intercommunale ne s'exerce plus.

Nous constatons sur la commune de plus en plus d'infractions au code de l'urbanisme: aménagements sauvages, petites constructions, abris de jardin sans permis ou autorisation de travaux, caravane ou mobil home déposé à demeure sur des terrains privés ce qui est interdit par le code de l'urbanisme. La DDT demande aux élus une plus grande rigueur pour faire respecter la loi. Les contrevenants devront régulariser leur situation sans attendre. La loi prévoit des sanctions régies par le code de l'urbanisme: art L480-4 et suivants. Le maire est chargé d'adresser les procès verbaux d'infractions au procureur de la république de Bourgoin pour les poursuites.

Cette année encore nous avons eu sur la commune des actes de vandalismes comme des panneaux indicateurs arrachés, détruits ou volés. La commune doit les remplacer, c'est un coût important pour la commune.

Je vous souhaite une très bonne année 2018.

Le Maire

Bernard Bourgier

Tachons de dépasser ce qui nous oppose et de multiplier ce qui nous unit

Jean D'Ormesson



Voeux du Maire



Redéploiement des équipements publics

La vie de la Commune en 2017



Fête des Mères



Agrandissement du cimetière



Nettoyage de la commune



Réfection du four du village

LES INFOS PRATIQUES

La Mairie de Moras vous accueille :

Lundi de 08H00 à 10H00
Mercredi de 14H00 à 17H30
Jeudi de 16H00 à 19H00

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

Recensement de la population

Cette année vous allez être recensé. Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur Mme Hélène Disint. Elle sera munie d'une carte tricolore officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Votre participation est essentielle et obligatoire. Vos réponses resteront confidentielles, elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme que l'Insee.

Merci pour votre participation.



SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45

Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

Déchèterie de Panossas

Ouverture :

le mercredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le jeudi : de 13H30 à 18H00

le vendredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le samedi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mardi matin. Veuillez déposer vos sacs (fermés !) **le lundi à partir de 18 heures jusqu'au mardi 08 heures**.

Merci de respecter ces consignes !

N.B. : Au point d'apport volontaire situé sur la place de l'église, le recyclage et les ordures ménagères peuvent être déposés chaque jour de la semaine.

Sommaire

3 - MOT DU MAIRE

4 - INFOS PRATIQUES

5 - LA COMMUNE

10 - CCAS

12 - ADMR

13 - DEMARCHE ADMINISTRATIVE

14 - SITE INTERNET

15 - LES BALCONS DU DAUPHINE

19 - OSEZ

20 - L'ECOLE

22 - LES TAP

24 - LES ASSOCIATIONS

35 - LE SPORT AU FEMININ

36 - COMICE DE MORAS 1977

40 - CALENDRIER DES FÊTES

42 - LO PARVI

LA COMMUNE

ETAT CIVIL 2017

Naissances :

FORRAZ Léandre Pierre Fernand le 25 février

MORAUD Mathias Christian Georges le 9 septembre



Mariage :

Angélique GUYOT & Gaël PERRIER le 29 avril



Décès

BERNARD Henri Francis le 12 juin

BERNARD née REY Madeleine Françoise Joséphine le 4 mai

POULET née DALPHIN Josette le 23 novembre

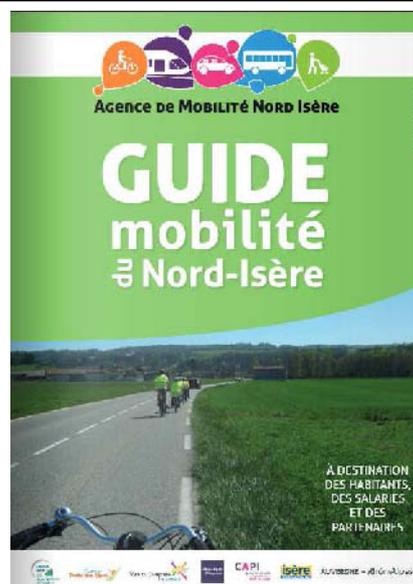


Dans son rôle de promotion des richesses du territoire, l'Office du Tourisme Intercommunal des Balcons du Dauphiné serait heureux de pouvoir offrir aux nouveaux administrés de Moras une visite guidée gratuite des communes sur lesquelles sont implantés leurs bureaux d'Informations Touristiques à savoir :

- Crémieu
- Les Avenières-Veyrins-Thuellin
- Morestel
- Saint Chef

Afin de gérer au mieux l'organisation, ces visites seront exclusivement sur inscription auprès des Bureaux d'Information Touristique.

Pour tous renseignements sur ces visites se renseigner en mairie.



Agence de Mobilité Nord-Isère

Ce guide est téléchargeable ou consultable en ligne sur www.mobilite-nord-isere.fr. Il compile l'offre de transport et les services à la mobilité sur le secteur Nord-Isère et les secteurs limitrophes.

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Nouveau : point de collecte des bouchons dans le hall d'entrée de la mairie.

Localisée à VILLEFONTAINE, l'association « Les bouchons de l'espoir » existe depuis le 7 février 2005. Mais elle collecte des bouchons (eaux, sodas, alimentaire, hygiène, détergent) depuis l'année 2000, dans de nombreux points de collectes présents sur le nord Isère. Les bouchons collectés sont revendus à une entreprise de recyclage qui les transforme en granulés et les conditionne pour des usines de plasturgie. Les sommes ainsi obtenues permettent de financer différents projets afin d'aider des enfants, adolescents, ou adultes en difficultés et souffrants de divers handicaps.



Bouchons alimentaires
Eau, lait, soda, jus de fruits...
Lait concentré, mayonnaise, ketchup ...

Couvercles Plastiques : **Penser à enlever le carton, MERCL.**
Yaourt à boire, moutarde, poudres chocolatées...
Pâtes à tartiner, café soluble (enlever le carton à l'intérieur)...

Bouchons de Produits ménagers :
Les sprays comportant un ressort métallique sont interdits.
Produits vaisselle, produits lave vaisselle, vitres...
Lessive liquide, assouplissant, eau de javel, nettoyant liquide...

Bouchons de Produits de salle de bain :
Dentifrice, shampoing, savon liquide, laque, déodorant, mousse à raser, gel douche...

Sont aussi acceptés :
Les capuchons de marqueurs pour tableau, surligneurs, stylos-feutre...
Boîtes de pellicule photos...
Tubes d'homéopathie...

Bouchons de médicaments avec carton à l'intérieur (enlever le carton)

OUI





NON

Tout couvercle ou bouchon comportant **une partie métallique** peinte ou plastifiée.
Couvercle en métal petit pot pour bébé, pot de confiture, jus de fruit en bouteille...
Capsule en métal (bière, sodas, etc...)

Bouchons en aluminium
Bouchons de médicaments avec **carton à l'intérieur** (carton non enlevé)
Bouchons d'huile et d'essence
Piles
Pincettes à linges avec **du métal**
Couvercles fins type fromage blanc, barquette de beurre ou de crème dessert...
Téléphones, punaises, trombones, papier, cartons, bonbons...

LE CIMETIERE

Le 24 janvier, Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet ainsi que le devis de travaux pour l'agrandissement du cimetière. Le montant des travaux est estimé à 20 221,0€ HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord. Les travaux ont eu lieu dans l'année.



SMND Syndicat Mixte du Nord- Isère (69 communes)

Le compostage

30% des ordures ménagères sont composées de matières fermentescibles énergie potentielle pour nos jardins. Compostées, elles constituent un amendement pour nos plantations.

Le SMND vend des composteurs (2 maxi par foyer) en plastique recyclé noir (80x80 cm, 94 cm de hauteur, 400l de contenance) vendu démonté. Vous pouvez acheter ce matériel au prix de 20€ pièce à régler par chèque à l'ordre du trésor public auprès du SMND à Heyrieux ou Bourgoin-Jallieu dans nos locaux.

Heyrieux : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 04 78 40 03 30

Bourgoin-Jallieu : ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.

Tél : 04 37 03 37 04

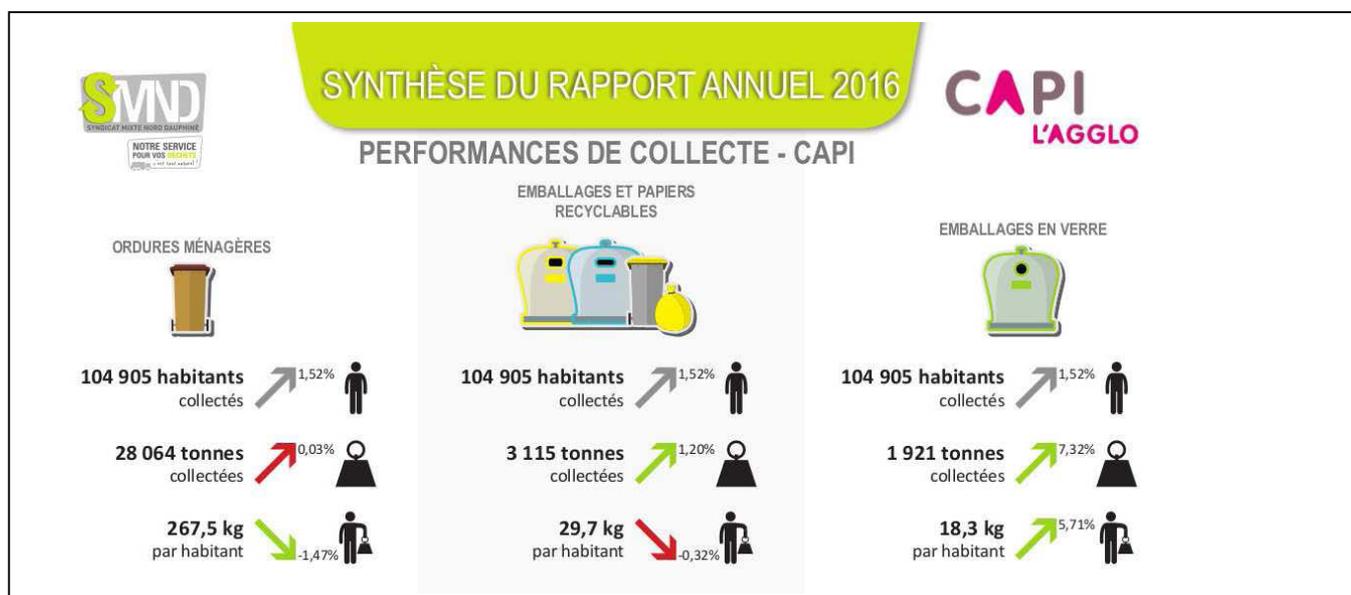


Tableau récapitulatif de la quantité de déchets collectés par habitant au cours de l'année 2016 dans les communes de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu

Commune	2012 Kg/Habitant	2016 Kg/Habitant
Annoisin	49,47	99,71
Frontonas	82,04	87,63
La Balme les Grottes	72,87	73,09
Optevoz	46,8	72,06
Vertrieu	53,2	69,88
Crémieu	48,58	66,63
Leyrieu	52,35	62,83
Moras	89,21	58,57
Veyssillieu	62,44	57,53
Saint Romain de Jalionas	54,51	52,48
Hières sur Amby	48,62	51,41
Villemoirieu	50,82	51
Verna	71,99	47,88
Dizimieu	61,88	47,11
Chozeau	57,72	44,98
Saint Baudille de la Tour	52,74	43,41
Chamagnieu	41,6	37,62

Les conteneurs de tri, appelés aussi points d'apport volontaire, vous permettent de trier les emballages, les papiers-journaux et le verre. Chaque conteneur est collecté par nos équipes et suit ensuite un traitement qui lui est propre. Les [emballages](#) et les [papiers journaux](#) partent en centre de tri et le [verre](#) en verrerie.

En 2016 dans la communauté de Communes de L'Isle Crémieu (21 communes) la moyenne de la quantité de déchets collectés était de 58,8 Kg/habitant.

Comment expliquer la baisse de la quantité de déchets collectés à Moras entre 2012 et 2016? Peut-être l'utilisation de la déchetterie de Panossas, la diminution des emballages de nos achats, baisse de vigilance lors du tri...

Essayons de faire mieux par des actions citoyennes au quotidien.

COLLECTE DE TEXTILE

Le 6 novembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention entre l'association Humana People to People France et la mairie. Ce conseil autorise cette association à installer sur le parking du village (à l'emplacement de l'ancien réceptacle pour les verres) un collecteur permettant la collecte sélective de vêtements et chaussures usagés.

Humana France est une Association (loi 1901), créée en 2012 et basée à Lyon. Elle est en charge de la gestion de plus de 160 points de collecte de textiles répartis dans plus de 60 localités de la région Rhône-Alpes.

Au cours de l'année 2016, plus de 400 tonnes de textiles (vêtements, linge de maison, chaussures, etc.) ont ainsi pu être collectées grâce à la collaboration de plus de 60.000 citoyens. Suite à ce tri, 59% des textiles ont ainsi pu être utilisés (friperies, envoi à des partenaires en Afrique), 31% ont été recyclés (chiffons industriels, isolants...) et 10% de ceux en plus mauvais état ont été utilisés en vue de leur valorisation énergétique, voire éliminés.

Objectifs de l'association :

- La préservation de l'environnement

Humana travaille pour une gestion efficace des textiles usagés dans une société où la consommation d'habillement et de chaussures s'accroît année après année et provoque une accumulation de déchets difficiles à recycler. En les collectant et recyclant, Humana donne une seconde vie aux vêtements qui étaient destinés aux ordures ménagères. En effet, notre système qui repose sur la réduction, la réutilisation et le recyclage permet de réduire les émissions de CO² ainsi que la consommation de ressources telles que l'eau et le pétrole nécessaires à la production de nouveaux vêtements. Ce processus permet également d'éviter l'utilisation d'engrais et de pesticides destinés à la production de coton notamment.

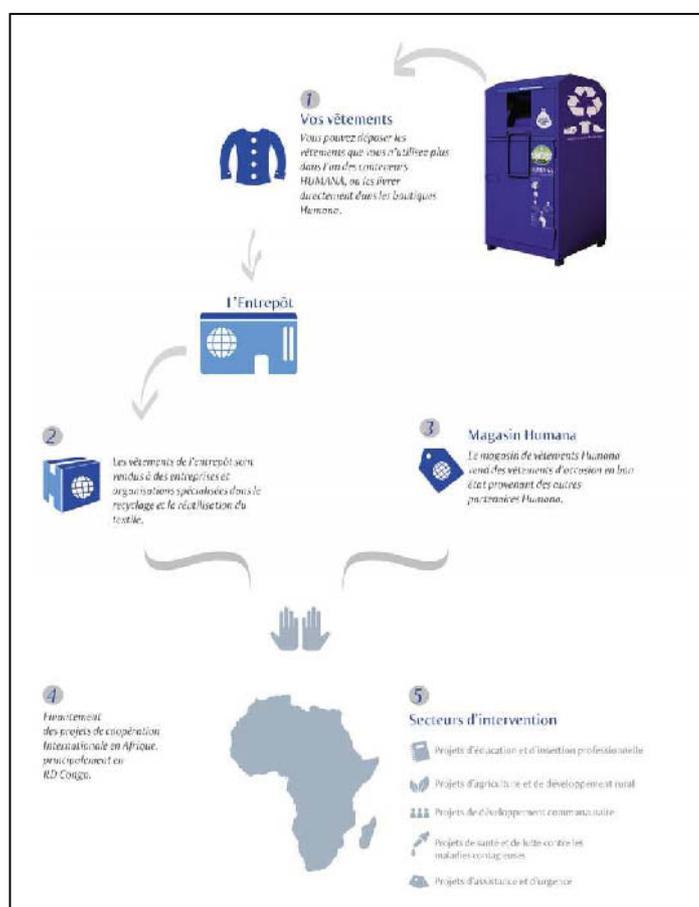


- La sensibilisation aux comportements écoresponsables

Les dons de vêtements sont volontaires seulement s'ils sont clairement justifiés auprès des populations. Pour cela, Humana s'est donnée pour mission d'expliquer les bénéfices environnementaux et sociaux d'une telle démarche par l'organisation de réunions d'information au sein d'organismes publics et privés.

- Soutien au développement économique et social en République Démocratique du Congo

Les fonds générés par la collecte et la valorisation des textiles sont destinés à la mise en place de programmes d'aide au développement en République Démocratique du Congo, en particulier dans les provinces de l'Equateur, du Katanga et à Kinshasa. Ces programmes répondent notamment aux problèmes actuels de SIDA et de sécurité alimentaire. Certains de ces programmes bénéficient du soutien financier de l'Union Européenne.



REFECTION DU FOUR DU VILLAGE



Au début du XXe siècle , période correspondant à la croissance agricole et à la séparation des logements pour animaux et pour récoltes, des fours à pain furent construits.

Vers 1900, dans les campagnes françaises, on dénombrait peu de fours communaux de villages et davantage de fours particuliers équipant des fermes. La construction des derniers fours dans les fermes remonte à 1910.

De nouveaux fours communaux furent alors construits.

Notre village de Moras compte 4 fours à pain. On doit la construction de ces fours à Auguste Grandjean, né en 1854 à Saint Hilaire de Brens, maire de Moras de 1900 à 1915, année de son décès. Il était propriétaire exploitant au recensement de 1896.

Leurs constructions se sont étalées entre 1910 et 1914 à Crizieu, Moras et à Frétignier qui en compte deux.

Le four communal du village en mauvais état, était devenu inutilisable. Il fallait rénover la toiture et les murs extérieurs et reconstruire la voûte du four.

Le Conseil Municipal du 24 janvier 2017 a donc décidé de faire appel à l'association A.R.R.C.de Crémieu pour sa réfection. L'association le Sou des écoles a pu étrener le four flambant neuf lors de la cuisson des lasagnes le 12 novembre 2017.



Dépose des pierres de la voûte



Base de la voûte

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

En principe, le Centre Communal d'Action Sociale est subventionné par la mairie.

A Moras, depuis de très longues années, les bénévoles qui l'animent (élus ou non élus) ont choisi d'organiser plusieurs manifestations dans l'année pour équilibrer le budget et réduire les dépenses.

Vide grenier



Vente de fleurs

- Vente de Fleurs (début Mai depuis 2001)
- Vide-Greniers (fin Août depuis 2003)
- Braderie Jouets (avant Noël depuis 2016)



Braderie jouets

MERCI aux bénévoles, aux participants, aux visiteurs qui contribuent à la réussite de ces journées, permettant ainsi d'apporter un soutien à un maximum de personnes ; car parallèlement, le CCAS est de plus en plus sollicité pour des aides d'urgence ou des aides aux plus démunis...



Repas des Anciens

Maintien du traditionnel repas de Noël offert aux morassiens à partir de 67 ans (journée conviviale toujours très appréciée de tous), puis distribution des colis à partir de 80 ans



**Le CCAS reste à
votre écoute et vous
présente ses
Meilleurs vœux pour
2018**

ADMR La Ribaudière

C'est une association loi 1901 qui vient en aide aux personnes.

Elle accueille tout type de public : familles, personnes âgées, aides ponctuelles.....

- Avec l'APA (aide personnalisée d'autonomie) les bénéficiaires peuvent avoir une participation financière du Conseil Départemental évaluée en fonction de leur degré d'autonomie.

- Les Caisses de retraite ainsi que les Mutuelles peuvent aussi dans certains cas accorder des heures d'intervention ou allouer une somme d'argent.

Cette aide (toilette à la personne , aide au lever et "ou" au coucher, habillage, prise de repas pour les plus dépendants, ménage, repassage, entretien de linge, courses, aide à la préparation des repas, accompagnement social ou sorties etc....) est définie par une Assistante Sociale qui se rend au domicile pour évaluer les besoins.

L'ADMR La Ribaudière intervient sur 6 communes : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas, Veyssillieu.

Cette Association fonctionne avec des bénévoles et 12 salariés.

Bénévoles et Salariés sont "recrutés" sur le territoire des 6 communes.

Cette année 2017, à Moras, l'ADMR est intervenue auprès de 12 foyers pour environ 1500 heures.

Le nombre total des bénéficiaires est d'environ 63 chez lesquels nous faisons soit, 1 passage par jour, 1 passage par semaine, jusqu'à 3 passages par jour 7 jours sur 7.

L'ADMR accueille régulièrement des stagiaires, des jeunes gens qui font leurs études dans le domaine du Social, école d'infirmières, BTS ou autre, Sanitaire et Social.....

L'ADMR dépend de la Fédération ADMR de l'Isère dont le siège social est à St Martin le Vinoux dans la banlieue Grenobloise.

Nous faisons appel aux personnes qui voudraient faire du "Bénévolat" au sein de l'ADMR.

L'équipe de l'ADMR "Bénévoles et Salariés" vous souhaite de Bonnes Fêtes et une Bonne Année 2018.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Quoi de neuf sur votre site Internet en 2017 ?



En cette année 2017, le point culminant de fréquentation du site de la commune aura été atteint la semaine du 8 au 14 janvier, période durant laquelle l'école de Moras était en classe découverte à Vassieux-en-Vercors : 790 sessions sur la semaine avec une pointe de 181 sessions le mardi 10 janvier et un total de 2800 pages consultées durant la semaine. Le reportage sur le séjour aura été largement plébiscité.

Les semaines « normales » les consultations sont beaucoup plus modestes, oscillant autour de 500 et 600 pages consultées chaque semaine.

En tête des consultations en plus de la page d'Accueil qui donne accès à l'Actualité et à l'ensemble des informations du site, viennent :

- la page de l'école
- l'accès cantine/garderie
- l'accès contact mairie via e-mail
- les pages des associations
- le planning de la salle des fêtes



Moras38 : le site Internet du village

- ACTUALITE - AGENDA - PROJETS - COMMUNICATIONS -
DOCUMENTATION

En 1 clic sur <http://www.moras38.fr/>

balcons DU cauphiné

COMMUNAUTE
DE COMMUNES



A vos agendas !

LES FESTIVALS DES BALCONS



Isle
en Soône

du 18 au 20 mai 2018
à la Ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour

Concerts, humour, spectacles jeune public, ...



Le Solstice
de Brangues

du 22 juin au 1er juillet 2018
au Domaine Paul Claudel de Brangues

Festival de théâtre



VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER OU ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION
DE L'HABITAT EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Une opération mise en place jusqu'en septembre 2020 et qui apporte un accompagnement gratuit, **des conseils techniques** et **des aides financières** pour améliorer votre confort au sein de votre logement.

Elle s'adresse :

- **Aux propriétaires occupants**, dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs, variable selon la composition de votre famille.
- **Aux propriétaires bailleurs**, qui souhaitent conventionner leur logement et pratiquer pendant au moins 9 ans un loyer modéré après travaux.

Quels travaux sont subventionnés ?



Les travaux d'économie d'énergie

Isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries,...



Lutte contre l'habitat indigne

Travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement.



Les travaux d'adaptation

Remplacement d'une baignoire par une douche, monte escalier, pose de rampe,...

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt auprès des organismes financeurs !

Qui contacter ?

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous pouvez vous renseigner gratuitement auprès de **Soliha Isère Savoie**

- ☎ Par téléphone : **0 805 030 064**
- 🏠 En permanence :
 - MONTALIEU-VERCIEU 1^{er} jeudi de 14h à 16h
 - LES AVENIERES V.T 1^{er} vendredi 9h30 à 11h30
 - VILLEMORIEU 2^{ème} et 4^{ème} vendredi 9h30 à 11h30
 - SAINT CHEF 3^{ème} jeudi 14h à 16h
 - MORESTEL 3^{ème} vendredi 9h30 à 11h30

Comment monter un dossier ?

EXEMPLE : M. et Mme BERTHIER, propriétaire de leur résidence principale, souhaitent faire des travaux d'économie d'énergie.



1 – Ils appellent **Soliha**, avec leur avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 – Soliha vérifie leur **éligibilité** aux aides des différents financeurs. Puis M. et Mme BERTHIER remplissent un pré-diagnostic sur leur logement.



3 – Un technicien effectue **une visite de leur logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie. Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 – M. et Mme BERTHIER font réaliser **des devis** auprès des artisans de leur choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 – M. et Mme BERTHIER reprennent contact avec Soliha pour **monter leur dossier de demande de subvention**.

LE BILAN

Isolation des combles :
2 673 €

Changement du système
de chauffage : 7 742 €

Coût total des travaux :

→ 10 415 € HT

→ 10 988 € TTC

Les subventions :

		
5 208 €	725 €	500 €



**Un reste à charge
de : 4 555€**



La communauté de communes des **Balcons du Dauphiné**

Dans le cadre de la loi NOTRe portant la nouvelle organisation territoriale, l'Isle Crémieu, Les Balmes Dauphinoises et le Pays des Couleurs ont fusionné au 1^{er} Janvier 2017 pour former la communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** : un projet collectif basé sur **une volonté commune** de constituer un nouveau territoire cohérent et ayant plus de poids dans notre paysage administratif.



Le mot du Président



- la stabilisation du contexte organisationnel et politique de notre intercommunalité

- des décisions qui seront parfois difficiles mais nécessaires dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat : tous les projets du territoire sont conduits au titre de l'intérêt général mais nécessitent une gestion rigoureuse et raisonnée et je ne doute pas que vous saurez le comprendre.

L'objectif est qu'en 2020, vous et les nouveaux élus disposiez d'une intercommunalité dynamique et performante et que les

actions portées par la communauté de communes répondent à vos attentes concernant le développement économique, les services, la santé, l'environnement,....

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est à vos côtés, au service des habitants.

Meilleurs voeux à toutes et tous pour cette année 2018.

Olivier Bonnard

Je profite de cette période de vœux pour vous apporter une vision sur ce mandat des ambitions de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Notre volonté est de préparer l'avenir du territoire par la réalisation d'un ensemble d'engagements portant sur :



Périmètre des Balcons du Dauphiné

47 communes, 73 982 habitants et 604 km² de superficie.



Les Balcons du Dauphiné vous accompagnent dans vos démarches



Maison de services au public

L'équipe de la **Maison de services au public** vous oriente, vous informe et vous accompagne dans les démarches de la vie professionnelle et quotidienne : recherche d'emploi, aide administrative,...et vous propose de nombreux autres services. **Contact : 04 74 80 39 33**

Le service ADS (Application du Droit des Sols) :

3 architectes conseillers vous renseignent avant l'instruction de vos dossiers de permis de construire. **Contact : 04 74 80 23 30**

Les champs d'action des Balcons du Dauphiné

Les compétences obligatoires et les actions menées

Aménagement de l'espace : la communauté de communes prépare le «SCOT», Schéma de Cohérence Territoriale.

Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement du territoire (pour les 15 à 20 ans à venir) dans les domaines suivants : économie, tourisme, agriculture, mobilité-transport, énergie, environnement et habitat-urbanisme.

Développement économique : gestion de 21 zones d'activités, mise en place d'une couverture très haut-débit d'ici 2024,... Les Balcons du Dauphiné travaillent avec les entreprises, les artisans, les TPE, les agriculteurs,...

Promotion touristique : valoriser notre territoire concernant le patrimoine, l'accueil et l'offre touristique.

Collecte et traitement des déchets ménagers

Accueil des gens du voyage

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : compétence relevant de la communauté de communes au 1er janvier 2018.

Eau et assainissement

Les compétences optionnelles et facultatives



Petite enfance, enfance



Jeunesse



Défense et incendie



Environnement (Natura 2000, ViaRhôna,...)



Santé (lutte contre la désertification médicale)



Maison de services au public



Manifestations et médiations culturelles (Musique à l'école, Faites des Arts,...)



Habitat



Voierie d'intérêt communautaire, éclairage public



Insertion



Equipements sportifs communautaires



tous aux Balcons
Balcons du Dauphiné

Un Office de Tourisme Intercommunal est né !

f Suivez toute notre actu sur notre page Facebook «Balcons du Dauphiné - Tourisme» et grace au #tousaubalcons

Depuis le 1er juin 2017, la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné a repris la compétence Tourisme. Ce transfert de compétence offre de nouvelles perspectives, plus ambitieuses, de promotion touristique sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'Office de Tourisme Intercommunal des Balcons du Dauphiné a vu le jour (géré par un EPIC), représenté sur le terrain par 4 Bureaux d'Information Touristique à votre disposition à savoir :



-  **Crémieu**
-  **Les Avenières-Veyrins-Thuellin**
-  **Morestel**
-  **Saint-Chef**



Nos actions pour le territoire

-  La promotion des richesses du territoire : le patrimoine culturel, les sites naturels, de loisirs, les producteurs et artisans...
-  La billetterie et la boutique pour vos sorties, idées cadeaux et randonnées (topo-guides, ouvrages, produits dérivés).
-  L'édition d'un agenda, pour tout savoir des animations proches de chez vous.
-  L'Accueil et les conseils personnalisés auprès du public.
-  L'accompagnement des professionnels du tourisme pour favoriser leurs liens avec la population et nos touristes.



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.

Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. **Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.**

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 37 05 02 68

Nos plus :

La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande

Le **suiti personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée

La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

Une large gamme de services



À destination des entreprises :

métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :

ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :

entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



L'agence référente de votre commune

est située à Crémieu, place du 8 mai 1945
Une équipe à votre service au 04 37 05 02 68
ou par mail : assistantecr@osez.asso.fr

L'ÉCOLE



Cette année, 34 enfants sont présents à l'école. Les élèves ont toujours la possibilité de participer à des activités péri -scolaires de 15h45 à 16h30 dans le cadre des TAP (VTT, bibliothèque, hand, lutte, anglais, arts, jeux...).

Le temps péri - scolaire s'est aussi agrandi avec la mise en place d'une garderie dès 7h30 le matin. Lors de la garderie du soir (de 16h30 à 18h30), un temps d'aides aux devoirs est proposé les lundis et jeudis.

Arrivée au Piroulet

Dans le temps scolaire, les projets sont multiples cette année : correspondance avec des écoles en Egypte et à la Réunion, réalisation de films, classe découverte sur le thème du volcanisme, natation.



Dernière kermesse pour les futurs 6ème

Tous ces projets ne seraient possibles sans la participation des parents aux diverses manifestations du sou des écoles.

Rentrée scolaire 2017



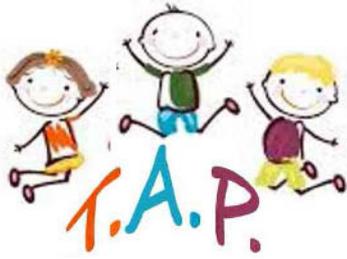
Ecole primaire 2016 - 2017



Classe de GS - CP - CE1



Classe de CE2 - CM1 - CM2



Les TAP

Cette année 2017/2018, les TAP restent en place à l'école de Moras. Afin de ne pas prendre une décision trop rapide, la mairie a décidé en juin dernier d'appliquer encore cette année la semaine scolaire de 4 jours et demi.

Les TAP continuent donc les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30.



L'arbre aux merveilles



Carnaval



Adresse et imagination

Grâce aux bénévoles, les activités ont pu encore se diversifier.

Le 5 juin, la municipalité a reçu les bénévoles pour les remercier de leur concours pour les TAP.

Chacun a pu s'exprimer et s'il ressort que la discipline est quelquefois difficile pour les petits, les enfants sont globalement ravis.



Improvisation théâtre

Il n'y a plus cette année de prêt de livres dans le cadre de la bibliothèque.

Contes, écriture d'histoire, etc... sont donc proposées maintenant, à la satisfaction des enfants.

Une réunion s'est tenue début septembre avec les bénévoles et les parents pour présenter les activités 2017/2018 :

jeux de ballon

VTT,

Jardin

arts plastiques

activités manuelles

lutte

karaté

anglais

analyse de film

bibliothèque

basket

jeux de société

préparation du carnaval.



Basket



VTT

Une enquête sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018 a été effectuée par les parents d'élèves auprès des enfants et des parents.

Elle sera l'un des supports de la réflexion entre enseignants, parents et municipalité menée en janvier 2018 pour choisir entre la conservation de la semaine de 4 jours et demi ou le retour à la semaine de 4 jours.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA

AMICALE DES ANCIENS

BOUILLON DE LECTURE

C3B AUTO SPORT

L'ÉGLISE, NOTRE PATRIMOINE

LA 7^{ème} COMPAGNIE AIRSOFT 38

Jacquesson Guy

Luraschi Jacqueline

Gauthier Anne

Cavagnis Corentin

Roussot Bernard

Sucillon Quentin

DON DU SANG

GYM DETENTE

LES COPAINS D'ALORS

SOU DES ECOLES

USEP

Roussot Bernard

Disint Hélène

Gavrilovic Boris

Roussot Chris

Baude Vincent

Merci à Colette Cheize, correspondante du Dauphiné Libéré d'être présente sur nos animations et de nous proposer ses photos.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE Moras - Saint Hilaire de Brens – Veysillieu



Le bureau

Présidente : Anne Gauthier (Veysillieu)

Vice-présidente : Maryse Hatté (Moras)

Secrétaire : Marie-Claire Dumoulin (Moras)

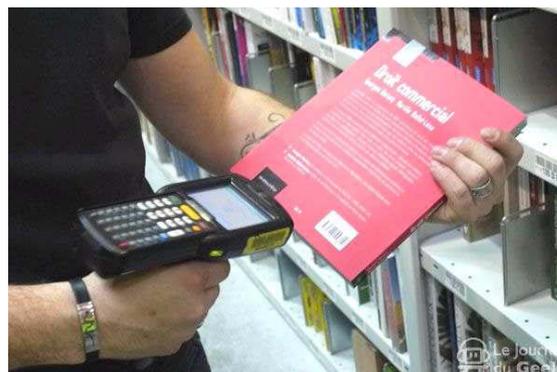
Trésorier : Christian Perez (Moras).

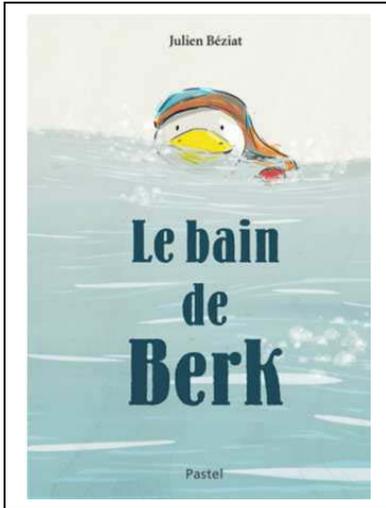
C'est dans les jolis locaux de la bibliothèque de Moras, qu'un nouveau bureau et ses supers bénévoles vous attendent. La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 17h00 et le samedi de 11h00 à 12h30.

Depuis la rentrée, nous sommes en train d'informatiser la gestion des livres. Nous remercions l'école et la mairie de Moras pour leur mise à disposition du matériel informatique.

Nous sommes toujours à la recherche d'une imprimante... Si vous êtes en possession d'une imprimante inutilisée, et que vous souhaitez lui donner une deuxième vie, nous accepterons avec plaisir votre don. Vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse suivante : bibliothequemoras@gmail.com

Voici ce que nous permet l'informatisation : grâce à une scannette, nous entrons les références de notre fond de livres... et comme le choix est vaste, cela prend du temps ! Mais, bientôt, vous pourrez consulter l'ensemble des titres disponibles directement sur internet.





Le 10 Novembre, Bouillon de lecture a offert aux enfants des trois communes de l'intercommunalité, une **SOIRÉE PYJAMA !!**. Plus d'une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents, ont pu écouter des histoires qui les ont fait frissonner !

Les plus jeunes (enfants d'âge maternelle) étaient installés dans la salle de littérature adulte et les plus grands dans la salle de la littérature de jeunesse.

Les enfants ont adoré "le bain de Berk" et la bibliothèque va acheter cet album pour que les enfants puissent l'emprunter.



Enfin, pour les enfants d'élémentaire, Laetitia (la jeune femme qui leur a lu les livres) va prêter ses albums afin que les enfants puissent les consulter sur place.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Devant le succès et le plaisir ressenti par les membres de l'association, les parents et surtout **LES ENFANTS**, une nouvelle soirée pyjama devrait être programmée le 23 mars 2018.

Confirmation et horaires à venir...

Cette année, la bibliothèque est encore utilisée pour les TAP de l'école de Moras. Cependant, il n'y a plus d'emprunt de livres mais contes, écriture d'histoires sont au programme..

La prochaine manifestation que nous aurons le plaisir de partager avec vous est la **DICTÉE**. Elle aura lieu le **samedi 3 février 2018 à 14h30** à la nouvelle salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux.

Si vous avez des attentes en terme de livres ou de manifestations, n'hésitez pas à nous faire des suggestions en nous contactant : bibliothequemoras@gmail.com

L'année des Copains d'Alors

Si la santé d'une association se mesure au dynamisme de ses activités, cette année 2017 aura été un très bon cru. Fort d'une gestion financière soignée, le Bureau de l'association a pu aussi franchir le pas et « faire des frais » en achetant les 6 premiers modules d'une scène amovible ainsi que des tentures et moquettes permettant d'habiller cette scène lors des animations programmées chaque saison.



23 Juin : Concert à Moras

La section Chorale a vécu une année marquée principalement par le 12^{ème} concert de fin de saison à Moras, concert partagé avec la chorale des « Pierres qui chantent » de Montalieu. Et ceci, toujours devant un public nombreux et chaleureux.

Mi-septembre, c'est à l'invitation d'une autre chorale régionale que nous avons été chanter à Méaudre en Vercors. C'était aussi l'ultime concert dirigé par Céline Fernandez qui s'envole vers d'autres projets sur Lyon, après 2 années en notre compagnie. Et depuis mi-septembre, Sophie Liebaut a pris la suite !

La section Danse s'est de nouveau nourrie du talent et de la bonne humeur de Corinne notre animatrice. Pour la Country, la pratique sans contrainte permet de danser en toute décontraction, une fois par mois, le dernier lundi du mois. C'est la Danse Tonique qui couvre l'activité des autres séances du lundi de 19H00 à 20H00. Et soyez sûr qu'elle porte bien son nom de Tonique !



Séance de Danse Country avec Corinne au centre, en pleine action

La section Yoga est toujours regroupée autour de Caroline, son animatrice appréciée de tous. C'est une quinzaine de personnes qui suivent ces cours tout au long de l'année, chaque jeudi soir, de 19H00 à 20H30.



Janvier : Les 2 'Maîtres' de la Bonne Bouffe !



Juillet : Fin de saison Yoga avec Caroline .

Côté Animations, on se réjouit encore au sein des Choristes d'avoir mis sur pied fin janvier cette journée « Bonne Bouffe » sous la tutelle de Bernard, notre « maître » cuisinier et de Claude notre « maître » pâtissier. Mais sous prétexte de réaliser des petits plats, on a aussi concocté une belle rencontre amicale. En mars, la salle des fêtes a accueilli de nouveau l'artiste Adrien Trebern, un de nos anciens Chef, venu nous présenter un spectacle consacré à Renaud ...et prolongé par quelques unes de ses propres compositions. Et début novembre, c'est une soirée de musiques du monde qui a captivé un public venu écouter le groupe Yiddishka et sa musique festive et émouvante.



Octobre : Le groupe Yiddishka à Moras inaugure la nouvelle scène !

Mais l'année **2018** nous attend déjà, avec l'espoir de la partager avec vous
Les Copains d'Alors vous la souhaite Heureuse !

Le Sou des Ecoles de Moras, c'est



Une équipe :

Une équipe de parents bénévoles, impliqués et dynamiques, constituée de son bureau et de ses membres actifs.

Des événements :

Chaque année, le Sou des Ecoles organise plusieurs événements qui rythment l'année scolaire : la vente de brioches en octobre, suivie de la vente de lasagnes en novembre, un arbre de Noël en décembre, le carnaval en février, la marche gourmande en avril et pour finir la fête de l'été en juin.



La marche gourmande qui fêtait sa cinquième année a encore rencontré cette année une forte affluence et une belle mobilisation des bénévoles sous un soleil radieux. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine marche : le **8 avril 2018**.



Plusieurs objectifs :

Toutes ces activités permettent notamment de financer des séances de piscine pour les GS, CP et CE1, des rencontres avec les écoles des environs et un voyage en classe découverte.

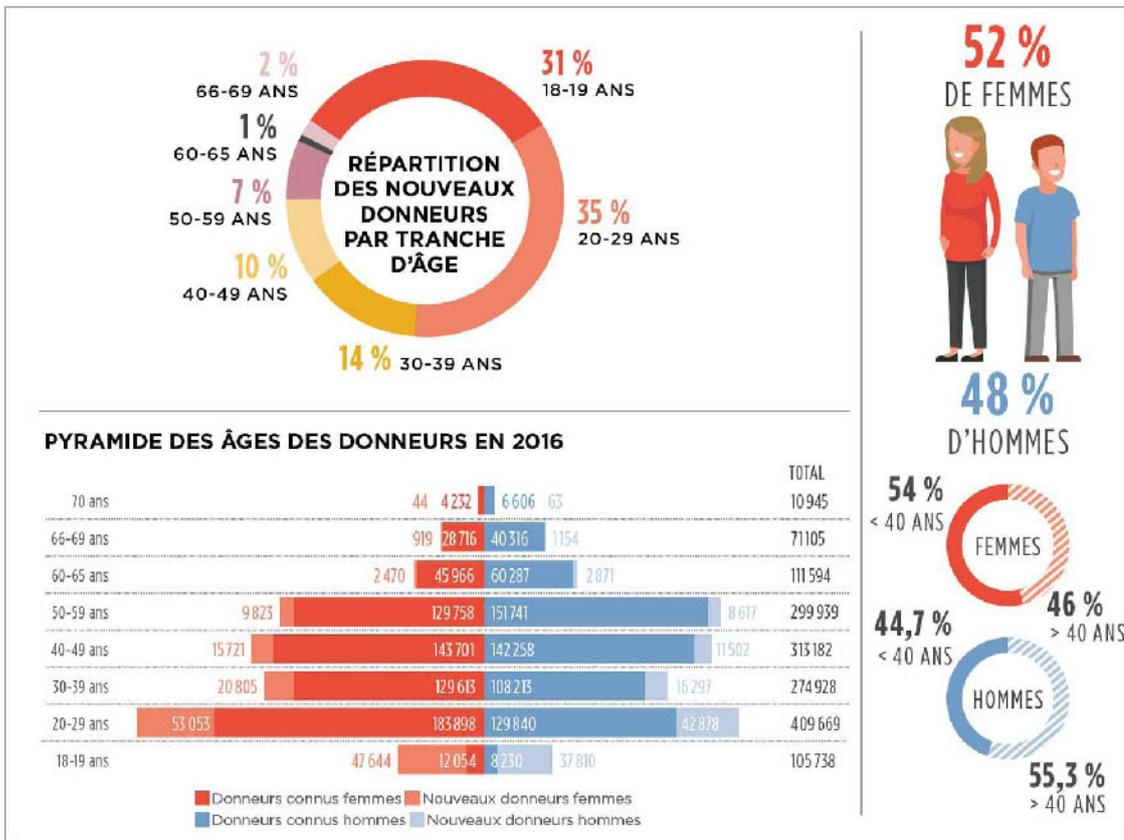
Cette année tous les élèves de l'école sont partis 5 jours à Vassieux-en-veroers où les enfants de la classe de Christelle ont pu se perfectionner en natation quand ceux de la classe de Vincent ont travaillé sur l'histoire avec notamment des visites au musée de la préhistoire ou encore le musée de la résistance. Une rencontre avec des chiens de traîneaux, des randonnées et des batailles de boules de neige ont également ponctué la semaine.



Les remerciements Le bureau du Sou souhaite vivement remercier les enseignants pour leur implication dans les projets proposés pour nos enfants, l'équipe municipale pour leur soutien lorsque cela est nécessaire, les parents et bénévoles qui sont présents chaque année.

Toute l'équipe du **Sou des Ecoles** vous souhaite une très belle année 2018 !

Le don de sang en France : les chiffres 2016



Collectes mobiles

2 018 694
DONS EN 2016

2 004 599
GLOBULES ROUGES-SANG TOTAL

14 095
PLASMA

Sites fixes

929 452
DONS EN 2016

485 132
GLOBULES ROUGES-SANG TOTAL

332 414
PLASMA

111 906
PLAQUETTES

18,8% des dons de sang ont été prélevés en sites fixes, en retrait par rapport à 2015 (19,75%). Ce phénomène découle de la réorganisation de l'offre de collecte en sites fixes et de la réorientation du don de sang vers le don de plasma.

En 2016, l'autosuffisance nationale en produits sanguins a été assurée grâce à la mobilisation de 1 597 460 donneurs, dont 272 031 ont donné pour la première fois. Et 2 938 183 dons ont été effectués : 2 489 767 dons de sang, 336 510 dons de plasma et 111 906 dons de plaquettes.

Le don moyen est 1,84 don par donneur. Les femmes représentent 52 % des donneurs, les hommes 48 %. La moitié des donneurs ont moins de 40 ans et un tiers des nouveaux donneurs ont 18 ou 19 ans. Enfin, 81 % des dons ont été effectués en collecte mobile.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité !

Infos collectes :

Merci à tous les donneurs ; vous êtes 115 personnes différentes (56 hommes et 59 femmes) à être venu donner votre sang à Saint Hilaire de Brens en 2017, réparties comme suit : 25 de Trept, 16 de St Marcel, 14 de St Hilaire, 18 de Moras et 9 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours.

Voici le résultat des collectes 2017 :

collecte d'avril 2017 : 41 donneurs
collecte de juin 2017 : 54 donneurs

collecte de septembre 2017 : 47 donneurs
collecte de novembre 2017 : 32 donneurs

Un grand merci à tous ceux qui sont venus. Cette année le nombre de donneurs a un peu diminué, il faut peut être en parler autour de vous et surtout aux jeunes ; ce sont eux qui assureront dans l'avenir la collecte des poches de sang pour nos malades, qui à cette occasion vous remercient chaleureusement.

Collectes 2018 : mercredi 4 avril, mercredi 27 juin, mercredi 29 septembre et mercredi 28 novembre

Meilleurs vœux à tous

ASSOCIATION GYM DÉTENTE

Venez nous rejoindre à la Salle des Fêtes pour des séances de gymnastique dynamiques et toniques.

Mickaëlle notre animatrice propose chaque semaine des séances variées : cardio, steps, haltères, pilates, renforcement musculaire, étirements.... etc... tout ce qu'il faut pour rester en forme.

Les cours ont lieu chaque Lundi de 20h15 à 21h15, et sont ouverts à tous, adultes, seniors, hommes, femmes.



Venez nous rejoindre!



Une séance pour essai et pour se rendre compte est bien sûr possible. Alors, poussez la porte de la Salle des Fêtes et venez nous retrouver.

En attendant, tous les adhérents de l'Association, vous souhaitent une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 !!

C3B AUTO SPORT



Tout est parti d'une amitié sur les bancs de l'école, 2 mécanos dont le rêve était d'un jour faire du sport automobile.

Pour que ce rêve devienne réalité, il a fallu quelques années, mais en 2017 nous avons acheté notre véhicule une « Peugeot 106 xsi » et créé notre association C3B auto sport, pour nous permettre de vivre notre passion et surtout de faire connaître et promouvoir le sport automobile.

En octobre dernier, nous avons organisé notre première soirée associative autour d'une paëlla, pour nous permettre de récolter des fonds pour la saison prochaine; le succès de cette première nous incite à rééditer et nous vous donnons rendez-vous le 27 octobre 2018.

Toujours en perpétuelle recherche de sponsors, car comme toutes passions elle a un coût, nous serons heureux d'accueillir tous nouveaux partenaires.

Vous pouvez nous suivre sur facebook « C3B auto sport » et pour tous autres renseignements, vous pouvez nous joindre au 06/11/49/58/97.

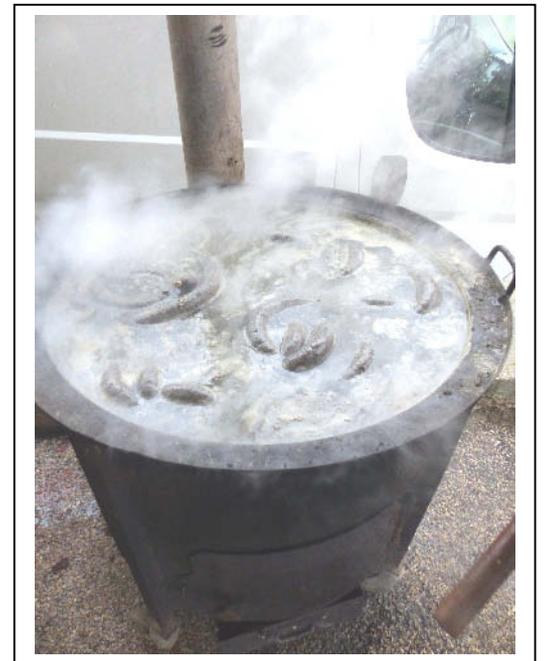
Corentin Cavagnis (Président) Benjamin CHOCHON (Secrétaire).

L'ACCA

23 juillet Les foyesses



10 décembre 2017 Les boudins



L'église notre patrimoine



Les deux groupes réunis sur la scène de la salle des fêtes

L'année a commencé en chansons avec 2 chorales locales : BAO de Crémieu et Cantiamo de Villefontaine. Belle soirée dans une salle comble appréciée par les mélomanes présents, y compris la soupe préparée par les bénévoles qui clôturait le concert.

Début juillet, le four de Frétignier était en action pour cuire les pains, les pizzas faites maison et (nouveau) des foyesses. La vente a eu lieu tout près de l'église restée ouverte pour que chacun puisse se rendre compte de l'état des murs. Cette vente et l'animation autour de la chapelle du cimetière a été un franc succès. La chapelle était ouverte toute la journée avec la possibilité de découvrir le « chemin de croix » en 14 tableaux peints par Jean-François PORNET, artiste de Moras. Cette exposition conjugait une démarche picturale dans un lieu de patrimoine : les murs et les pierres de la chapelle augmentaient la dimension spirituelle des tableaux et inversement, les couleurs vives des tableaux donnaient de l'énergie à ce lieu tranquille.



Les bénévoles se sont ensuite relayés pour ouvrir la chapelle aux visiteurs lors des journées du patrimoine et le jour de la Toussaint. Les nombreux visiteurs de Moras, et d'ailleurs, ont beaucoup apprécié ce lieu.

Enfin, dimanche 26 novembre, l'association organisait son 3^{ème} marché de Noël. De nombreux objets fabriqués par les habitants de Moras pour décorer nos intérieurs à l'occasion des fêtes de fin d'année étaient en vente ainsi que des pâtisseries maison et des pains de Noël cuits dans le four à pain récemment restauré. Autre nouveauté bien appréciée; un petit déjeuner servi à partir de 8h30 avec pain et croissant cuits aussi dans le four et servis à table pour une convivialité toute singulière.



Pains de Noël

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de toutes ces journées. Grâce à vous, aujourd'hui l'association a en caisse 9100 €.

Début octobre des morceaux de la voûte de l'église sont tombés. Avertie, la mairie autorise encore pour l'instant de l'utiliser pour les cérémonies (messes, funérailles, ...) toutefois nous constatons qu'il tombe régulièrement des petits gravats. Faudra-t-il fermer définitivement notre église si ces détériorations persistent ? Le projet de restauration n'est pas encore chiffré et n'est pas encore programmé au niveau de la mairie.

Nous attendons avec impatience un devis de réparation pour lancer une souscription avec l'aide de la Fondation du Patrimoine car l'église est non seulement patrimoine bâti et architectural de notre village mais elle est aussi patrimoine culturel et symbole. Elle participe aux différents événements de nos vies, témoin des joies et aussi des peines.

Meilleurs vœux à tous pour la nouvelle année et merci pour votre soutien.

Amicale des Anciens



Tirage des Rois

Début juillet, nous avons visité le château de Villemoirieu suivi d'un barbecue.

En juin, nous avons fait un voyage qui nous a emmenés à la Grotte Chauvet.

En août nous sommes allés à l'étang de Rosières pour le repas des vacances.

Nous organisons plusieurs manifestations : le loto et vente de boudins, de bugnes.

Il y a aussi les activités du Nord - Isère : cinéma, pique-nique, repas grenouilles.



Le loto



Vente de bugnes

Voici l'heure du bilan ; l'assemblée générale aura lieu début janvier 2018.

Chaque dernier lundi du mois nous avons plaisir à nous retrouver autour d'un café et d'un gâteau, papotages, jeux (cartes, coinche, pétanque, jeux de sociétés etc...).

Dans l'année nous fêtons les anniversaires au restaurant 2 fois, en avril et en novembre. En février nous dégustons la tête de veau préparée par notre cuisinier.

Nous sommes 35 adhérents au club, vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment de l'année, nous serons heureux de vous accueillir.

Meilleurs vœux et bonne année à tous.

Émilie dans les 2,5 km de course à pied



Anne durant les 12 km de la partie de vélo



Florence à l'arrivée des 400m de natation

Trois Mamans morassiennes engagées sur le Triathlon du Lac de Vénérieu le 18 juin 2017 ... Un immense BRAVO !

Le SPORT au Féminin



Fiona Martos est basketteuse. Déjà toute jeune il était fréquent de la croiser dans Moras un ballon de basket à la main. Désormais, elle opère au poste d'Ailier au club de Basket des Vallons de la Tour, un club de haut niveau régional. Avec ses partenaires de l'équipe des moins de 20 ans, appelée U20F, elle a vécu une saison 2016-2017 remarquable : 6ème titre régional consécutif pour cette génération 99 qui, en s'imposant 54-48 sur le parquet du FC Lyon a démontré qu'elle était une génération exceptionnelle ! Et on espère que ce n'est pas fini pour Fiona et ses partenaires !

IL Y A ...40 ANS !

1977 : COMICE AGRICOLE à MORAS

LE TEMPS DE PARCOURIR QUELQUES PHOTOS, OUVRONS LE SOUVENIR DE CETTE GRANDE FÊTE QUI S'EST TENUE DANS NOTRE VILLAGE LE 21 AOÛT 1977. GEORGES ROUX-LEVRAT LE NOUVEAU MAIRE DU VILLAGE ET ARMAND VIAL SON PRINCIPAL SOUTIEN POUR CET ÉVÉNEMENT N'AVAIENT EU QU'UN MOIS POUR L'ORGANISER !

- 8 h. Place du village **RASSEMBLEMENT DES CONCURRENTS AU CONCOURS DE LABOURS.**
- 8 h. 30 Ouvertures des Concours Expositions et Présentations. Début du Concours de Labours. Entrée en fonction des Commissions et du Jury.
- 9 h. 30 **MESSE EN PLEIN AIR**
- 10 h. 30 **RÉCEPTION DES PERSONNALITÉS**, Parc des expositions par la Société d'Agriculture et la Municipalité, et visite des concours.
- 11 h. 30 Groupe Scolaire, **VIN D'HONNEUR** offert par la Municipalité de MORAS
Présentation et commentaires des premiers prix Concours Bovins
- 12 h. 30 **BANQUET** servi sous salle couverte.
- 15 h. Départ du **DÉFILÉ DE CHARS FLEURIS**, parmi lesquels **LE CHAR DE LA REINE** décoré par la Commune de LEYRIEU, avec la participation des Cliques de LA BALME, CRÉMIEU, TREPT et leurs majorettes.
Nombreux et importants PRIX offerts par la Société d'Agriculture, les Commerçants et Artisans.
- 17 h. **CONCERT** par les Cliques et prestation par les Majorettes.
DÉMONSTRATION DE CHIENS DE DÉFENSE ET DE TROUPEAU
- 18 h. **TIERCÉ DE CHEVAUX** - Parc des expositions
- 19 h. Parc des expositions - **DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS AGRICOLE ET DU CORSO.**

BAL SAMEDI 20 AOÛT avec l'orchestre DAPHNIS

CONCOURS AGRICOLE CONCOURS DE LABOURS



EXPOSITION DE MATÉRIEL

En soirée, sous chapiteau, parquet ciré :
GRAND BAL DE L'AGRICULTURE
avec l'orchestre DAPHNIS
GRANDE TOMBOLA GRATUITE - Buffet - Buvette.



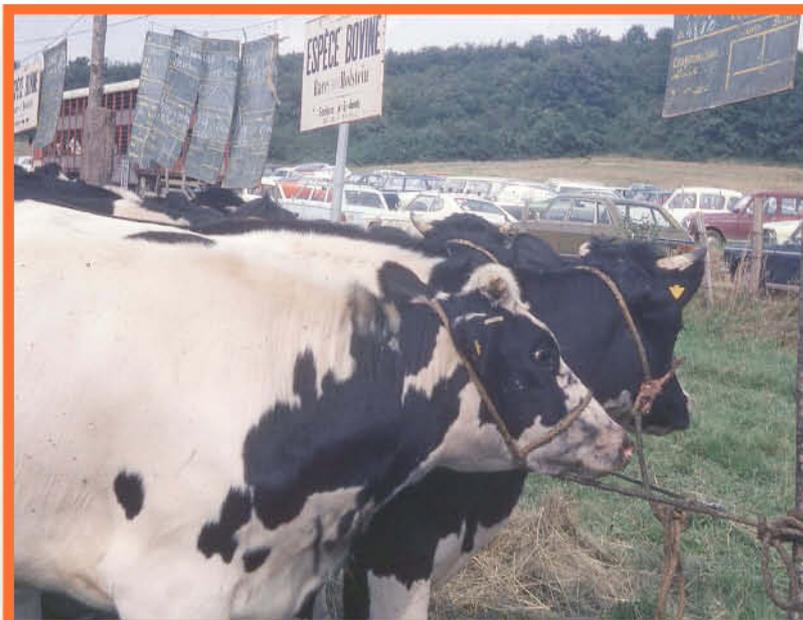
LE CORTÈGE EN CHEMIN

SOCIÉTÉ AGRICOLE
du CANTON de CRÉMIEU



COMICE AGRICOLE
de MORAS

Dimanche 21 Août 1977



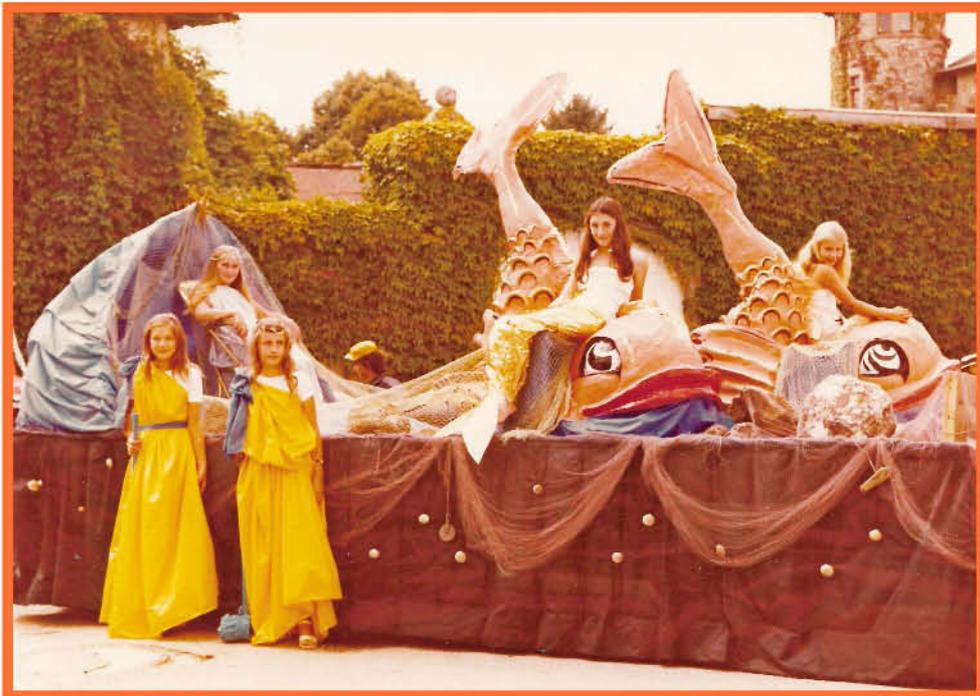
UNE MESSE AVAIT ÉTÉ ORGANISÉE DÈS 9H00, CÉLÉBRÉE À L'EXTÉRIEUR PAR L'ABBÉ ROMET, AVEC LA PARTICIPATION D'UN GROUPE DE CORS DE CHASSE.

Parmi les attractions : CONCOURS DE LABOURS, DÉMONSTRATION DE CHIENS DE DÉFENSE ET DE TROUPEAUX, COURSE DE CHEVAUX, CONCERT DES CLIQUES ET BIEN SÛR LE CORSO FLEURI À TRAVERS LE VILLAGE QUI RESTE LE SOUVENIR PHOTOGRAPHIQUE LE PLUS PRÉSENT.

DEUX CHARS FURENT RÉALISÉS PAR MORAS POUR CE CORSO : UN TRAIN ET SES 2 WAGONS ET UNE BARQUE.



LA BARQUE RÉALISÉE PAR NOTRE VILLAGE



**HOMMAGE AUX CHARS
RÉALISÉS PAR D'AUTRES
VILLAGES POUR CE COMICE
NOTAMMENT CEUX DE
VILLEMOIRIEU ET JAMEYZIEU.**

**DE 5 À 6000 PERSONNES
S'ÉTAIENT RENDUES DANS
L'ESPACE TRACÉ ENTRE LE
VILLAGE ET LE HAMEAU DE
FRÉTIGNIER POUR PARTICIPER A
CET ÉVÈNEMENT.**

**UN CHAPITEAU DE 800 PLACES
Y AVAIT ÉTÉ DRESSÉ DANS UN
CHAMP.**

**ET CI-DESSOUS, LE FASCICULE
RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE DU CANTON**



COMICE AGRICOLE

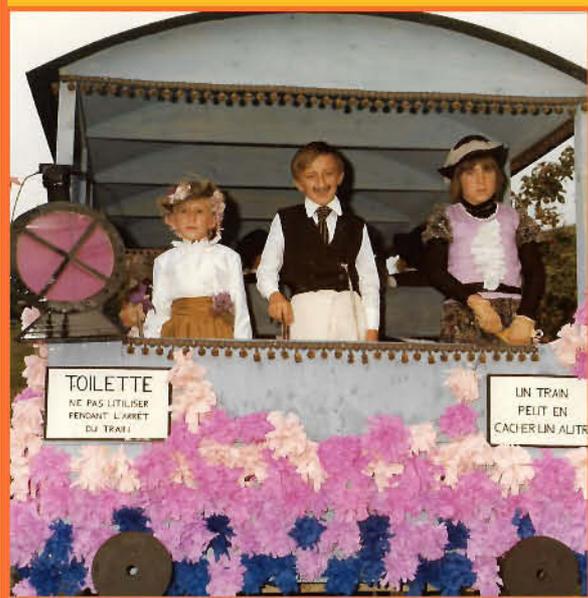
MORAS

21 Août 1977

Société d'Agriculture du Canton de Crémieu



LES WAGONS DU TRAIN MORASSIEN RÉCOMPENSÉ EN FIN DE JOURNÉE



EN FIN D'APRÈS-MIDI REMISE DES PRIX DU CONCOURS AGRICOLE ET DU CORSO.



--- ET LE MENU DU BANQUET

Calendrier des manifestations en 2018

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
VENDREDI	05	MORAS	MAIRIE	Voeux du Maire
DIMANCHE	14	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
LUNDI	22	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Tirage des rois
FEVRIER				
VENDREDI	02	ST HILAIRE de BRENS	PETIT BRENS	Soirée année 80
SAMEDI	03	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Loto
SAMEDI	03	MORAS	BOUILLON DE LECTURE	Dictée
VENDREDI		ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Projection film
MARS				
SAMEDI	03	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Soirée jazz
DIMANCHE	04	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
SAMEDI	10	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	17	ST HILAIRE de BRENS	PETIT BRENS	Soirée Saint Patrick
LUNDI	19	ST HILAIRE de BRENS	Anciens Combattants	Dépôt de gerbes
SAMEDI	24	MORAS		Nettoyons la commune
DIMANCHE	25	ST HILAIRE de BRENS	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
DIMANCHE	25	MORAS	GYMN DETENTE	Vente de pains
AVRIL				
MERCREDI	04	ST HILAIRE de BRENS	EFS Etablissement Français du Sang	Don du sang
VENDREDI	06	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
SAMEDI	07	ST HILAIRE de BRENS	Jeunes sapeurs pompiers	Vente de brioches
DIMANCHE	08	MORAS	SOU DES ECOLES	Marche gourmande
SAMEDI	14	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Soirée surprise
MAI				
SAMEDI	05	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
SAMEDI	05	MORAS	GYMN DETENTE	Marche nocturne
MARDI	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 8 mai
VENDREDI	25	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Spectacle de danse
SAMEDI	26	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de foyesses
SAMEDI	26	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
JUIN				
DIMANCHE	03	ST HILAIRE DE BRENS	CCAS	Vide grenier
SAMEDI	16	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Fête de la Musique
SAMEDI	23	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
SAMEDI	23	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Choral
MERCREDI	27	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang
SAMEDI	30	ST HILAIRE DE BRENS	SOU DES ECOLES	Kermesse
JUILLET				
SAMEDI	07	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Vente de pain
DIMANCHE	22	MORAS	ACCA	Vente pain, foyesse
AOUT				
DIMANCHE	26	MORAS	CCAS	Vide grenier
MERCREDI	29	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang
SEPTEMBRE				
SAMEDI	08	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Balade musicale
DIMANCHE	09	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Balade musicale
OCTOBRE				
SAMEDI	06	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	13	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
SAMEDI	20	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Loto
SAMEDI	27	MORAS	C3B Auto Sport	Repas dansant
NOVEMBRE				
SAMEDI	03	ST HILAIRE DE BRENS	FOOT	Diots
SAMEDI	03	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Spectacle
DIMANCHE	04	MORAS	CCAS	Braderie jouets
DIMANCHE	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
DIMANCHE	18	ST HILAIRE DE BRENS	ACCA	Boudins, tripes, sabodets

DIMANCHE	18	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de Lasagnes & Tiramisu
SAMEDI	24	ST HILAIRE DE BRENS	CCAS	Repas
DIMANCHE	25	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Marché de Noël
MERCREDI	28	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang
DECEMBRE				
DIMANCHE	02	MORAS	CCAS	Repas des Anciens
DIMANCHE	09	MORAS	ACCA	Vente de boudins
VENREDI	21	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

REGLEMENT LOCATION SALLE DES FETES

1 / Réservation

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir.

Les clés seront remises par le secrétaire de mairie le vendredi matin précédant la location.

Un état des lieux sera fait avant signature du présent règlement par le locataire.

La restitution des clés se fera en mairie le lundi entre 8h30 et 10h. Après état des lieux, le chèque de caution sera conservé deux semaines à l'issue de la location de la salle.

Les visites (traiteur, famille, locataire) se feront sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

2/ Equipement

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 38 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 frigos, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

3/Tarifs

Habitants de Moras : 370€ pour une location par an, ensuite 470€

Extérieurs : 960€

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 150€

Cautions :

- 1500€ pour couvrir les détériorations aux bâtiments, matériel y compris le limiteur de décibels,
- 150€ pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.
- 500€ pour détérioration ou perte clés et badges

Pour les associations de Moras une participation aux frais de fonctionnement de 100€ est demandée à partir de la 3^{ème} manifestation dans l'année civile.

4/Condition de paiement

Toute location ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de location et la remise d'un chèque d'un montant correspondant à 25% de la location. Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés.

5/Assurance

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une attestation de responsabilité civile valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.



UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU Un félin sauvage en Isle-Crémieu : le Chat forestier



DESCRIPTION

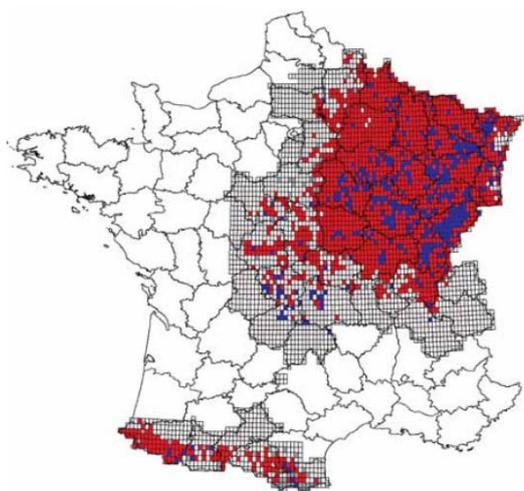
Animal carnivore de la famille des Félidés, le chat forestier a une robe grise ou fauve clair légèrement rayée, caractérisée par une queue épaisse, annelée (2 à 5 anneaux) et terminée par un manchon noir et par la présence, sur le dos, d'une bande noire unique et bien visible qui débute derrière les épaules et s'arrête à la naissance de la queue.

- **Taille** Longueur (queue comprise) de 0,60 à 0,80 m.
- **Poids moyen** Femelle : 3 à 5 kg - Mâle : 4 à 6 kg.
- **Habitat** Massifs forestiers associés à des prairies naturelles.
- **Territoire** Femelle : 2 à 3 km²- mâle : 8 à 10 km²

Le rut a lieu de mi-janvier à fin février, après une gestation de 63 à 69 jours, la femelle met bas 2 à 4 petits dans un gîte à l'abri de la pluie (anfractuosités rocheuse, grosse souche, etc.)

- **Régime alimentaire** Strictement carnivore, prédominance des petits rongeurs (90 %); proies secondaires : oiseaux, amphibiens, lapins et lièvres
- **Protection** Animal protégé France (1979).
- **Statut** Inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois..

REPARTITION EN FRANCE



- Présence vérifiée durant la période 2004-2006
- Présence vérifiée durant la période 1990-2003
- présence vérifiée avant 1990
- Espèce recherchée sans présence confirmée

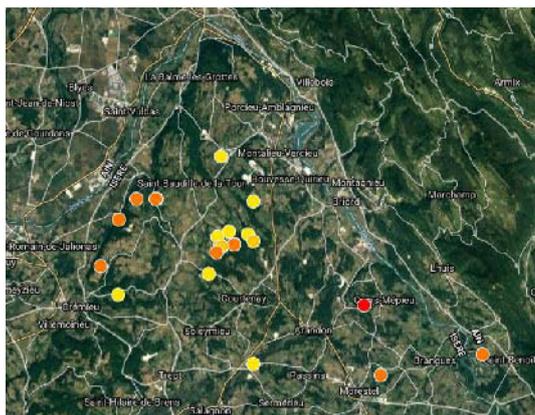
L'espèce semble avoir été très largement répartie depuis l'Holocène (10 000 AJC) jusqu'au Moyen-âge où ses populations ont commencé à décliner à cause de la disparition de leur habitat (déforestation) et du piégeage. Après une longue phase de disparition menant l'espèce au bord de l'extinction, ses populations reconstituent peu à peu leurs effectifs.

En France, actuellement, la présence du chat forestier est établie de façon certaine dans 44 départements. Deux aires de présence, sans relation entre elles, se répartissent dans un grand quart nord-est et dans les Pyrénées.

Risque important d'hybridation avec les chats domestiques devenus sauvages (chats harets), morcellement de l'habitat forestier.

C'est une espèce sauvage indigène qui a toujours existé en Europe. Contrairement à ce que l'on pense souvent, le chat sauvage n'est pas l'ancêtre du chat domestique. Ce dernier a ses origines au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. Il a probablement été introduit en Europe au moment des croisades et ne se développa vraiment qu'à partir du Moyen-âge.

LE CHAT FORESTIER EN ISLE-CREMIEU

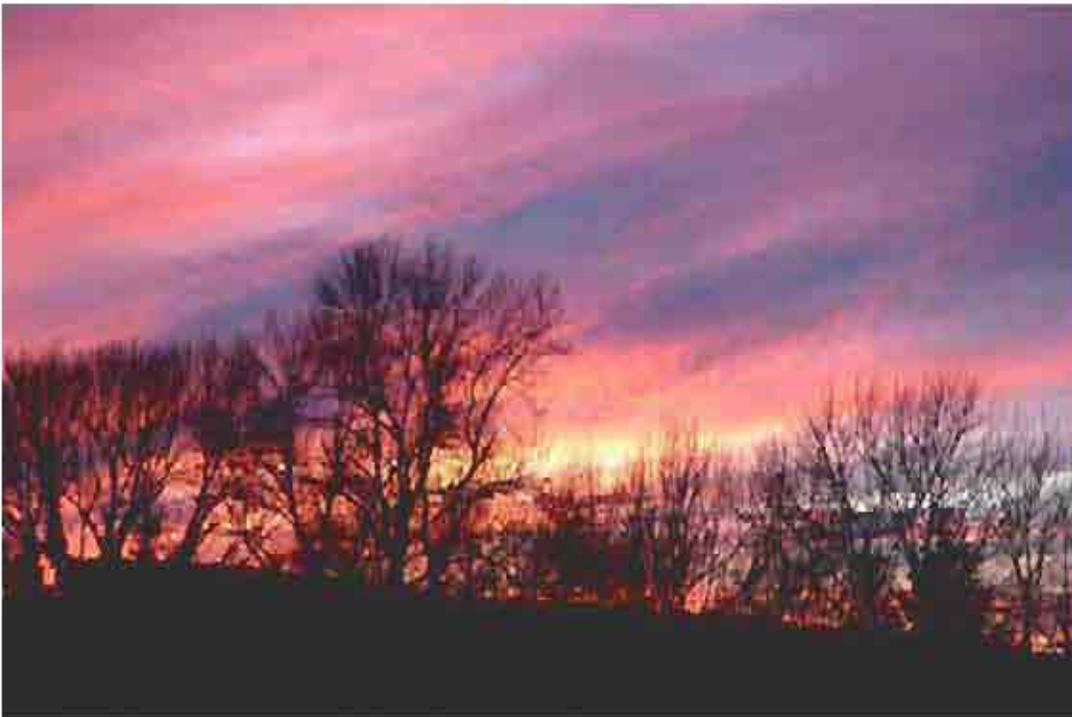


Les données, au nombre de 54, proviennent de la base de données de Lo Parvi, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence.

- 2016
- 2015
- 2011 - 2014
- 2007 - 2010
- 2003 - 2006
- avant 2003



*Pour la prochaine Feuille de Chou,
vous aussi faites-nous parvenir vos
photos...*



*Autour de
mon
Village*

Isabelle Mathieu



